

DS116 - L'employeur face à l'Inspection du travail

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit pénal · Prévention et règlement des contentieux

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Cerner le rôle, l'étendue des missions et les moyens d'actions de l'Inspection du travail
- S'approprier ses droits et obligations face aux agents de l'Inspection du travail
- Identifier l'articulation des rôles entre autorité judiciaire et Inspection du travail
- Appréhender les suites au contrôle

Programme

1. Introduction

- Quel est le cadre d'intervention de l'Inspection du travail ?
- Quels sont les enjeux d'un contrôle ?

2. Identifier le champ d'intervention des inspecteurs du travail

- Quels sont les domaines de contrôle ?
- Quels sont les établissements concernés ?

3. Quels sont les moyens d'action des inspecteurs du travail ?

- Visite des lieux de travail :
 - L'employeur doit-il l'accueillir et accompagner l'agent de contrôle ?
 - L'inspecteur doit-il justifier de son identité ?

- Quels sont les locaux accessibles à l'Inspection du travail ?
- Accès aux documents : présentation ou communication, quels documents produire ?
- Audition des salariés, de l'encadrement, de l'employeur : quel cadre juridique, quelle protection ?
- Peut-on exiger la rédaction d'un procès-verbal d'audition, la présence d'un avocat ?
- Mise en demeure et demande de vérification de conformité
- Réagir face à une mise en demeure, à une saisine du juge des référés, à une procédure d'arrêt temporaire de l'activité

4. Quelles sont les options de l'inspecteur du travail à l'issue du contrôle ?

- Les suites du contrôle : Le renseignement de la fiche d'identité pénale
- Dans quelle mesure le chef d'entreprise est-il informé des conclusions du contrôle ?
- Les sanctions du contrôle :
 - l'établissement d'un procès-verbal (modalité, contenu, destinataire)
 - la transaction pénale
 - l'amende administrative
 - l'ordonnance pénale
 - le signalement article 40
- La coordination des sanctions administratives et pénales, liens entre l'Inspection du travail et les services de police de l'enquête au procès pénal

Public concerné

- Directeur, Responsable juridique et Juriste
- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH
- Les responsables des services juridiques
- Managers

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation d'acquisition de connaissance à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.